Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2026

Délibération n°143 -2026
Point 4.9.1.4

Point 4.9.1.4 de l'ordre du jour
Modifications de maquettes pour l'année universitaire 2026/2027 – Faculté de chirurgie dentaire (partie 2)

EXPOSE DES MOTIFS :

La Faculté de Chirurgie dentaire Robert Frank a approuvé, à l'unanimité des membres présents et représentés de son Conseil plénier, les modifications des maquettes ainsi que des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC) des deux parcours du Master Ingénierie de la santé, lors de la séance du 15 juin 2026.
Ces modifications sont des ajustements et résultent des travaux du conseil de perfectionnement et de la commission pédagogique associant les responsables de parcours et d'unités d'enseignement.
Les ajustements apportés poursuivent plusieurs objectifs communs : renforcer la cohérence pédagogique entre les semestres et les parcours, répondre aux besoins des étudiants, consolider l'approche par compétences et optimiser la charge de travail des étudiants et des enseignants tout en limitant les redondances.

Modifications communes aux deux parcours Biomatériaux et Bio ingénierie de la santé (BBS) et Intelligence des données en santé (IDS)
Master 1 Semestre 2

- Repositionnement de l'ancienne UE Biostatistique 2, initialement prévue en Master 2 semestre 3, vers le Master 1 semestre 2 sous l'intitulé **Traitement des données de santé en statistique**. Cette UE est désormais mutualisée entre les deux parcours afin d'améliorer la progressivité des apprentissages et la cohérence pédagogique.
- Harmonisation du volume horaire du **Stage d'initiation à la recherche**, qui passe de 105 heures à 70 heures (homogénéisation à 70 heures de toutes les UE Stage d'initiation à la recherche entre semestres).
- Création de l'UE **Rallye des compétences** (3 ECTS, 15 HeTD), validée par la réussite à trois stations de type ECOS.
- Création de l'UE à choix **Hackathon** (3 ECTS), mutualisée entre les deux parcours. Cette activité repose sur la constitution d'équipes transdisciplinaires qui présenteront un projet lors du Hackathon annuel. La validation repose sur l'assiduité.

Master 2 Semestre 3 :

- Suppression de l'UE **Biostatistique3**.
- Réorganisation de l'UE à choix **Science des données en santé : applications pratiques**, désormais scindée entre une partie commune aux deux parcours (3 ECTS) et une partie spécifique au parcours Intelligence des données en santé (3 ECTS).
- Création d'une nouvelle UE à choix **Structured Query Language (SQL)** (3 ECTS), destinée à renforcer les compétences en gestion et exploitation des données.
- Harmonisation du volume horaire du **Stage d'initiation à la recherche**, qui passe également de 105 heures à 70 heures (homogénéisation à 70 heures des UE Stage d'initiation à la recherche entre semestres).

Modifications spécifiques au parcours Intelligence des données en santé : :

- Réduction du volume horaire de l'UE **X-Omique et bioinformatique** en **Master 1 Semestre 1**, en raison de la création de l'UE SQL mutualisée au semestre 3 du Master 2.
- Passage de certaines UE au statut d'UE à choix :
  - **Master 1 Semestre 2 : Traitement des données utiles au diagnostic génétique.**
  - **Master 2 Semestre 3 : Suivi in vivo.**
- L'UE **Lecture critique d'articles (LCA)** en **Master 2 Semestre 3** devient obligatoire.

Modification spécifique au parcours Biomatériaux et bio-ingénierie de la santé :

- **Master 1 Semestre 2 :** changement d'intitulé de l'UE Biomécanique articulaire et modélisation en UE **Propriété et comportement des biomatériaux II** (3 ECTS).
- **Master 2 Semestre 3** : création de l'UE à choix **Conception de projets expérimentaux** (3 ECTS).

Par ailleurs, il est précisé que, pour les deux parcours du Master, les étudiants sont tenus de participer à la semaine de remise à niveau.

La CFVU du 30 juin a approuvé avec 33 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente Formation

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les modifications de maquettes pour l'année universitaire 2026/2027 – Faculté de chirurgie dentaire (partie 2).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2026

La Directrice générale des services

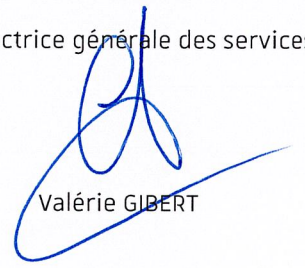

Valérie GIBERT